

# Montpellier : Action de boycott contre Sodastream et Mehadrin

Montpellier le 8 février 2014 :

**Action de boycott, Géant Casino. Contre Sodastream et Mehadrin dans le cadre de la campagne BDS contre le commerce avec les entreprises israéliennes.**

par le Comité BDS France 34 – [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org) –  
[www.mehadrindegage.org](http://www.mehadrindegage.org)

{youtube}bc0iiPqIDAU{/youtube}

---

Montpellier 8 février 2014

Objet : demande de rendez-vous

M. le directeur, Mme la directrice,

*L'évolution de l'opinion internationale opposée à la colonisation israélienne de la Palestine connaît un développement exceptionnel que tous ceux qui commercent avec Israël ne peuvent plus ignorer. Les entreprises et les commerces ne peuvent plus refuser de prendre en compte cette opinion sous peine de retombées médiatiques défavorables pour leur image et leurs parts de marché.*

*Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les mouvements de solidarité à la Palestine portés par les sociétés civiles qui prennent l'initiative de mesures contre la colonisation israélienne, mais également l'Europe, des gouvernements, des grandes entreprises de la distribution et même des banques.*

**En voici un survol rapide et non exhaustif pour la seule Europe:**

– Novembre 2011, après deux ans et demi d'une campagne européenne de boycott déclenchée depuis l'Hérault, l'entreprise israélienne Agrexco-Carmel déclare faillite.

- Avril 2012 : La CO-Opérative Group, cinquième détaillant alimentaire de Grande Bretagne annonce : « qu'il cesse de collaborer avec tout fournisseur de produits connu pour se fournir dans les colonies israéliennes » et en particulier les entreprises : Mehadrin, Arava Export Growers, Adafresh.
- Juillet 2013 : L'Union Européenne publie les « Lignes directrices » qui interdisent officiellement toute subvention européenne aux entités israéliennes dont le siège réside dans les colonies, en raison de l'illégalité de ces colonies au regard du droit international.
- Juillet 2013 : la branche Aldi-Pays-Bas de l'entreprise allemande Aldi ainsi que Hoogvliet, tous deux dans la distribution alimentaire, annoncent qu'ils ne vendront plus de produits en provenance des colonies israéliennes. Ils sont rapidement suivis par Bio Ekoplaza.
- Décembre 2013 : VITENS le N°1 de l'eau potable néerlandais annonce qu'il rompt tous ses contrats avec la Cie. Nationale des eaux israélienne Mekorot en raison des discriminations de cette compagnie à l'égard des palestiniens, notamment dans les colonies.

**En 2014 les événements s'accélérent :**

- 8 janvier 2014: Le fonds de pension néerlandais PGGM, un des plus grands des Pays-Bas, annonce l'arrêt de sa collaboration avec cinq banques israéliennes (Bank Hapoalim, Bank Leumi, First International Bank of Israel, Israel Discount Bank et Mizrahi Tefahot Bank). Motif : ces banques financent la construction des colonies.

23 janvier 2014 : L'Allemagne exclut les colonies de ses subventions dans le domaine de la haute technologie. Appliquant en cela les « lignes directrices européennes ».

1<sup>er</sup> février 2014 : Deux groupes israéliens sont ré-exclus du fonds de pension du gouvernement norvégien. Exclus dans un premier temps en 2010, Africa Israel Investments (groupe AFI) et sa filiale Danya Cebus avaient prétendu ne plus être impliquées dans les constructions de colonies, et le Ministère des finances les avait réintégrées. Suite aux informations

montrant qu'il s'agissait d'allégations mensongères, les deux groupes viennent d'être ré-exclus.

3 février 2014 : Le Danemark réagit à la politique de colonisation d'Israël. La première banque Danske Bank décide de boycotter la première banque israélienne, Bank Hapoalim, banque sioniste « historique » lourdement impliquée dans la colonisation.

**Fin janvier et février 2014 : le scandale « SODASTREAM » qui vous concerne directement :**

L'acceptation par l'actrice Scarlett Johansson de promouvoir la marque SODASTREAM a déclenché une véritable tempête médiatique. L'ONG humanitaire mondialement connue, OXFAM, qui en avait fait depuis 7 ans son ambassadrice a déclaré à cette occasion : « *Oxfam s'oppose à tout commerce avec les colonies israéliennes qui sont illégales en vertu du droit international* » et en conséquence « *la promotion de SodaStream est incompatible avec le rôle d'ambassadrice d'Oxfam par l'actrice* ». Celle-ci a été contrainte de quitter OXFAM !

Au même moment débutait le 41<sup>ème</sup> Festival de la BD à Angoulême et une lettre ouverte d'une douzaine de dessinateurs déclenchait un nouvel emballement médiatique sur le choix de SODASTREAM comme sponsor du Festival. Aujourd'hui ce sont plus de 80 dessinateurs de plus de 10 pays, Jacques Tardi en tête (grand prix de la ville d'Angoulême) qui refusent la présence de SODASTREAM. Après avoir dénoncé le caractère colonial et illégal de SODASTREAM, ils concluent : « *Angoulême a joué un rôle important dans la prise en compte de la bande dessinée comme une forme d'art depuis 40 ans. Il serait triste que SodaStream profite de ce festival pour essayer d'effacer ses crimes. Nous vous demandons de couper tous les liens entre le Festival et cette entreprise honteuse.* »

Votre enseigne commerce avec les entreprises incriminées dans les colonies et en particulier avec SodaStream ( colonie de Ma'ale Adoumim), Mehadrin, Adiklaim (colonies dans la Vallée du Jourdain).

Depuis plusieurs années nous attirons votre attention sur

l'illégalité des colonies israéliennes. Sur le fait que commercer avec ces entreprises constitue une violation de votre propre charte éthique (Dans le domaine du droit international, des droits humains et des droits sociaux). Peut-être pensiez-vous que nous n'étions qu'une poignée de militants...

Nous espérons que ces quelques informations vous convaincront de l'importance de la campagne internationale de Boycott engagée. Vous convaincront également de l'enjeu que représente la cessation du commerce avec les entreprises israéliennes, à commencer par celles qui travaillent directement ou indirectement dans ou avec les colonies israéliennes en territoires palestiniens occupés.

Nous espérons que vous mesurerez les risques d'image qu'il y aurait aux yeux de vos clients à vous rendre complice d'une colonisation mondialement décriée. (Vous n'ignorez pas que Sodastream a chuté en bourse suite à ce scandale...).

Pour toutes ces raisons nous souhaiterions vous rencontrer pour aborder ensemble ces questions.

Vous pouvez nous contacter : [montpellier.bds@gmail.com](mailto:montpellier.bds@gmail.com)

Comité BDS France 34, membre de la Campagne BDS France  
([www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org))



## CESSEZ D'ÊTRE COMPLICE DE LA COLONISATION ISRAËLIENNE



Créée en 1951 par le ministère israélien de l'Agriculture, 5 ans avant Agrexco, Mehadrin fait partie de cette génération d'entreprises d'Etat qui sont historiquement le fer de lance de la colonisation de la Palestine. Le vol de la terre, de l'eau dans la Vallée du Jourdain occupée, l'exploitation sauvage des paysans palestiniens sur leurs propres terres, la contribution au développement économique des colonies agricoles par l'organisation de la production, la commercialisation et l'exportation des produits sont les missions fondatrices de l'entreprise coloniale Mehadrin.

**STOP AU COMMERCE AVEC MEHADRIN, BOYCOTT DES PRODUITS !**

En ce moment les palestiniens ré-occupent leurs terres et érigent les villages de Ein Hajla et Al Awda (le retour) dans la Vallée du Jourdain là où Mehadrin produit dans les colonies illégales !!



Cet appareil, qui sert à gazéifier de l'eau à domicile, est fabriqué par la société SodaStream dans le parc industriel Mishor Edomin de la colonie israélienne de Ma'ale Adumim située à Jérusalem-Est en Palestine occupée. Mishor Edomin est un des 17 parcs industriels créés par l'Etat d'Israël dans les territoires palestiniens occupés. Pour le créer, Israël a procédé à la plus grande expropriation de terres : 7500 hectares ! volées aux palestiniens.

Les Palestiniens - expropriés de leur terre - contraints de travailler dans les colonies sont une main d'oeuvre bon marché et malléable à merci. Leurs salaires sont bien inférieurs au minimum légal et ils risquent de perdre leurs cartes de « sécurité », et donc toute possibilité d'emploi, s'ils protestent contre leurs conditions de travail déplorables. Les taxes payées par SodaStream à la municipalité de Maale Adumim, soutiennent le développement de la colonie.



**COMMERCER AVEC SODASTREAM OU ACHETER SES PRODUITS C'EST SOUTENIR LA COLONISATION !**

